

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-3056
OBJET	Recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2345 pour les services professionnels en génie électrique, mécanique et télécommunications pour les travaux de rénovation et d'agrandissement de l'hôtel de ville	
No dossier(s) interne(s) : DOS-2345 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 12-Souvenir-Labelle		
<p>Actions : ADJUDICATION</p> <p style="padding-left: 40px;">Demande d'achat : Oui CT requis : Oui</p> <p>Contrat</p> <p style="padding-left: 40px;">No contrat : DOS-2345 Estimation : 1 167 829,82 \$ Montant : 2 129 337,00 \$</p> <p style="padding-left: 40px;">Mode de sollicitation : SP-Soumission publique Type de contrat : Service(s) professionnel(s) Durée du contrat : 36 mois Reconduction : 0 Nombre d'addendas : 7</p> <p style="padding-left: 80px;">Résultat : Les Services EXP Inc. 2 129 337,00 \$ (incluant TPS et TVQ)</p> <p>Unité(s) administrative(s) concernée(s) Service de la planification et réalisation de projets</p> <p>Projet(s) 16444</p> <p>Financement No Règlement L-13081-F</p> <p style="padding-left: 40px;">Titre Décrétant un emprunt maximal de 27 900 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des honoraires professionnels nécessaires à la préparation d'études, de plans et devis et autres expertises connexes requis dans le cadre d'activités municipales</p>		

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-3056												
<p>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</p> <table border="0"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2023-12-12</td> <td>CM-20231212-1203</td> <td>ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2091</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne APPUYÉ PAR : Ray Khalil</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat DOS-2091, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de rénovation et de mise aux normes de l'hôtel de ville, de reconstruction de l'annexe du bâtiment et d'aménagement extérieur, phase I, pour le démantèlement des systèmes électromécaniques, de dégarnissage et de décontamination, pour une période de 4 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>Les Entreprises Géniam (7558589 Canada inc.) 3 414 585,04 \$.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2023-5923)</p> <table border="0"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2023-12-12</td> <td>CM-20231212-1204</td> <td>RÉSILIATION DE CONTRAT OS-SP-30048</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>de résilier le contrat OS-SP-30048, adjugé à Affleck de la Riva, architectes s.e.n.c. par la résolution CM-20201201-1037, pour les services professionnels, projet multidisciplinaire, pour la préparation du programme fonctionnel et technique (PFT), des plans et devis ainsi que les services durant la construction dans le cadre des travaux de rénovation et de mise aux normes de l'hôtel de ville;</p> <p>d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures requises contre Affleck de la Riva, architectes s.e.n.c. et ses sous-traitants à la suite de la résiliation du contrat OS-SP-30048 pour obtenir tous les documents d'architecture et d'ingénierie, les maquettes, les licences et autres documents résultant des services, et ce, conformément à l'article 3.20 dudit contrat.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2023-6194)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2023-12-12	CM-20231212-1203	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2091	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2023-12-12	CM-20231212-1204	RÉSILIATION DE CONTRAT OS-SP-30048
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2023-12-12	CM-20231212-1203	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2091												
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2023-12-12	CM-20231212-1204	RÉSILIATION DE CONTRAT OS-SP-30048												

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-3056
---------------------------	---	------------------------------

CONTEXTE / JUSTIFICATIONS

Le présent contrat vise à mandater une firme pour les services professionnels en génie électrique, mécanique et télécommunications qui fera partie de la nouvelle équipe de professionnels responsable de préparer les plans et devis, ainsi que d'offrir les services durant la construction dans le cadre du projet de rénovation et d'agrandissement de l'hôtel de ville, et ce, suite à la résiliation du contrat OS-SP-30048 par le conseil municipal en date du 12 décembre 2023 lequel avait été adjugé à la firme Affleck de la Riva, architectes s.e.n.c. (l'ancien prestataire).

Il est important de souligner que la nouvelle équipe de professionnels dans le cadre de ce projet sera constituée de 3 équipes distinctes responsables respectivement de l'architecture, de l'électromécanique, ainsi que de la structure et du civil. Cette nouvelle approche vise à permettre à la Ville de mieux gérer chacune des disciplines impliquées (3 contrats distincts) visant ainsi une coordination plus efficace en vue de l'atteinte des objectifs du projet en termes de célérité et d'efficacité.

Mode d'adjudication: formule d'analyse qualité-prix avec prix pondéré.

Le système de pondération et d'évaluation des Soumissions est le mode avec la grille de pondération incluant le prix (une seule étape). Une prépondérance de 70% a été accordée à la qualité. Le Comité de sélection a procédé à l'évaluation des critères de qualité indépendamment du prix soumis, comme suit :

- 14% critère qualitatif (Expérience du Soumissionnaire)
- 7% critère qualitatif (Compréhension du mandat et approche d'exécution contractuelle préconisée)
- 14% critère qualitatif (Organisation du travail et qualité des services)
- 14% critère qualitatif (Compétence et expérience du Chargé de projet)
- 7% critère qualitatif (Concepteur principal)
- 3.5% critère qualitatif (Gestionnaire BIM)
- 7% critère qualitatif (Surveillant de chantier)
- 3.5% critère qualitatif (Autres membres de l'équipe)
- 30% prix

ANALYSE DES SOUMISSIONS

=====

Après 66 jours de publication, il y a eu 8 fournisseurs qui ont acheté les documents d'appel d'offres. 2 ont déposé une offre, 3 ont retourné le formulaire de non-participation et les autres ne l'ont pas retourné, malgré nos demandes.

Après vérification et analyse, les compagnies suivantes ont déposé une offre (incluant TPS et TVQ):
Les Services EXP inc. 2 129 337,00 \$ Rang 1 (recommandé)

Le Comité de sélection recommande que le contrat soit adjugé à la firme qui s'est classée au premier rang.

Après vérification et analyse, la compagnie suivante, a déposé une offre non conforme : Blondin Fortin & Associés au montant de 1 247 133,83 \$ (incluant TPS et TVQ). À noter que la soumission a été déclarée non conforme sur la base du non-respect d'une exigence administrative.

Écart entre l'estimation 1 167 829,82 \$ (incluant TPS et TVQ) et le soumissionnaire au 1er rang (incluant TPS et TVQ) :
961 507,18 \$ 82 % (défavorable)

L'écart s'explique principalement par le fait que le plus bas soumissionnaire (qui était plus proche de l'estimation) a été déclaré non conforme comme mentionné ci-dessus.

D'autre part, il s'agit d'un nouveau format de contrat de services par discipline. Les ingénieurs étaient auparavant des sous-traitants des architectes, mais dorénavant soumissionnent directement.

Aussi, ce projet comporte un échéancier serré qui demande une disponibilité accrue des ressources dès le début du contrat. En plus, la nature du mandat, avec des plans et devis en partie complétés par l'ancien prestataire, rendait l'estimation et la soumission plus ardues. Et, le projet peut paraître plus risqué pour les soumissionnaires de ces disciplines.

Voir la suite du contexte dans la section « remarques »...

IMPACTS MAJEURS

NE S'APPLIQUE PAS

ASPECTS FINANCIERS

Le présent investissement de 1 349 100\$ (taxes nettes incluses) s'inscrit dans le cadre du projet « Mise aux normes de l'Hôtel de Ville de Laval » pour lequel un montant de 59 943 000 \$ est prévu au PTI dont 10 203 000 \$ en 2024.

Dépense financée à même les sommes disponibles au L-13081-F.

Une dépense de 94 489 \$ (taxes nettes incluses) à titre d'entente-cadre pour laquelle les crédits seront autorisés et engagés au fur et à mesure de l'expression des besoins.

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-3056
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES Le début du mandat des professionnels est prévu dès l'octroi du présent contrat dans le but d'obtenir les livrables requis pour le lancement de l'appel de travaux de construction au mois d'août 2025.		
CADRE NORMATIF L'adjudication du contrat respecte le règlement sur la gestion contractuelle ainsi que les règles qui en découlent.		
REMARQUE(S) Suite du contexte : L'estimation globale pour les 3 contrats mentionnés ci-dessus était de 3.8M\$ et le total des plus bas soumissionnaires conformes est de 4.5M\$. Donc, un écart global sur les 3 contrats de 20% par rapport à l'estimation global. Il est important de mentionner que le plus bas soumissionnaire dans l'un des trois contrats a dû être écarté, ce qui peut expliquer également le rapport défavorable à l'estimation global. ABSTENTIONS ===== <p>Arup Canada inc. / la période de publication leur empêchait de préparer la soumission (trop occupé); Kelvin Emtech / n'a pas été en mesure de se conformer aux exigences quant à la démonstration de l'expérience requise; GBI Experts-Conseils / n'a pas été en mesure de se conformer aux exigences quant à l'échéancier du projet.</p> E/C (Enveloppe budgétaire prédéfinie) au montant de 103 477,50 \$ (incluant TPS et TVQ).		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2345 à Les Services EXP inc. au montant total de 2 129 337,00 \$ (incluant TPS et TVQ) pour les services professionnels en génie électrique, mécanique et télécommunications pour les travaux de rénovation et d'agrandissement de l'hôtel de ville, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> - la section A « Services durant la conception (incluant les services durant l'appel d'offres) », au montant de 1 477 428,75 \$ (incluant TPS et TVQ); - la Section B « Services durant la construction » au montant de 548 430,75 \$ (incluant TPS et TVQ); ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales; - la section C « Enveloppe budgétaire prédéfinie » au montant de 103 477,50 \$ (incluant TPS et TVQ); ces crédits seront autorisés et engagés au fur et à mesure de l'expression des besoins. de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2345. (CT:1804053) d'autoriser le Service des finances à financer à même les fonds disponibles au règlement L-13081-F un montant de 1 349 100\$ (taxes nettes incluses) sur un terme de 20 ans. (CT:1804053)		
CERTIFICATION		
Numérotation des finances : 1804053 Coût estimé affectant l'année en cours : 1 349 089,37 \$ CM requis :Oui Annotation(s) Seule la première recommandation nécessite l'approbation du conseil municipal une partie de ce contrat, soit un montant de 94 488.75\$ taxes nettes, fera l'objet de 1 entente cadre (entente contractuelle) et se déploiera sous forme de demandes d'achat autorisées au fur et à mesure de l'expression des besoins Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours. <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="text-align: center;"> LEFEBVRE, Madame LISON (54347) _____ Trésorier </div> <div style="text-align: center;"> 2024-06-07 _____ AN - MS - JR </div> </div>		